



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise des sessions de formation à l'endroit des principaux acteurs du système de la commande publique sur le thème : « **Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux** ».

Pour la 15ème session de cette formation qui se déroulera du **24 au 28 juin 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

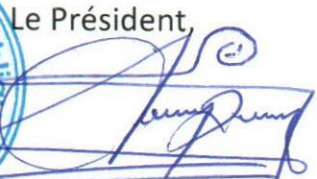
- Les Personnes Responsables des Marchés Publics et ;
- Les Chefs des Cellules de Contrôle des Marchés Publics ;

des Sociétés et Offices d'Etat ci-après : Société Béninoise de Production d'Electricité (SBPE), Société Béninoise Pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS), Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité - Grand Nokoué (SGDS-GN), Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA), La Poste du Bénin S.A, Société des Aéroports du Bénin (SAB), Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT S.A), Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIImAU), Société Nationale de la Mécanisation Agricole (SoNaMA), Société Nationale des Eaux du Bénin (SoNEB), Société Nationale des hydrocarbures du Bénin (SNHB), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Institut National de la Femme (INF), Université de Parakou (UP), Université Nationale d'Agriculture (UNA), Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM), Port Autonome de Cotonou (PAC) et l'Ecole des Métiers du Numérique (EMN).

Les participants sont attendus le **dimanche 23 juin 2024 à 17h précises** à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 18 juin 2024

Le Président,

Séraphin AGBAHOUNGBATA